COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2021 20 H 00

Présents : Mesdames et Messieurs GAUTHIER Franck, Maire - GUERRY Jérôme, Adjoint - CHIRON Hélène, Adjointe - PIGNOL Gérard, Adjoint - GARNIER-BREMAUD Stéphanie, Adjointe - BARON Mathieu, Adjoint - AUZANNE Frédéric - BOUHINEAU Emeline - RIMBAUD David - CAILLET Nadia - COUTON Philippe - PAVAGEAU Anne - LIBAUD Antoine - TUPINON Benoît - BARAKA Lilian - TUPINON Claire - GABORIT Delphine

Absentes excusées : Mmes BRANGER Elodie et DEVAUD Delphine

Secrétaire de séance : Mme CHIRON Hélène

15-2021 : Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2020

Le Conseil Municipal approuve, par 15 voix pour et 1 abstention, les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'exercice 2020, qui peuvent se résumer ainsi :

- budget communal : excédent de fonctionnement de 476 532,35 € et excédent d'investissement de 269 420,36 €
- budgets annexes :
  - "Pôle d'Activités" : excédent de fonctionnement de 9 256,02 € et déficit d'investissement de 82 531,80 €
  - "La Clé des Chants" : déficit de fonctionnement de 20 181,01 € et déficit d'investissement de 100 890,39 €
  - "La Clé des Chants 2" : excédent de fonctionnement de 61 145,48 € et déficit d'investissement de 83 088,01 €
  - "La Clé des Chants 3" : déficit de fonctionnement de 0,32 € et déficit d'investissement de 44 641,55 €

16-2021 : Affectation des résultats d'exploitation des budgets de l'exercice 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Budget principal
- affectation à l'exécution du virement à l'investissement (1068) ..... 476 532,35 €

Budget "bâtiments commerciaux"
- affectation à l'exécution du virement à l'investissement (1068) ..... 9 256,02 €

Budget lotissement « La Clé des Chants"
- affectation à l'excédent reporté (002) ..... - 20 181,01 €

Budget lotissement « La Clé des Chants 2"
- affectation à l'excédent reporté (002) ..... 61 145,48 €

Budget lotissement « La Clé des Chants 3"
- affectation à l'excédent reporté (002) ..... - 0,32 €

17-2021 : Attribution de primes « Ravalement de façades »

Conformément à sa décision n° 32-00 du 25 avril 2000, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, autorise Monsieur le Maire à procéder au versement des primes "Opération de façades" suivantes :

Demandeur	Adresse chantier	Montant de la prime
M. HUMEAU Thomas	La Benetière	150 €
M. MOULIN Thibaud	La Frapperie	150 €

18-2021 : Travaux d'amélioration du Centre de Loisirs (Toiture, ouvertures, ...) : demande de subvention CAF

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les études lancées en 2020 concernant des travaux d'amélioration du Centre périscolaire (ouvertures, ravalement, toiture, ...) programmés en 2021.

Il propose au Conseil Municipal de solliciter sur cette opération l'aide de la CAF (se décomposant en 40 % de subvention et 60 % de prêt).

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement de l'opération :

Dépenses (H.T.) :

- Maîtrise d'œuvre	25 335,00 €
- Missions SPS, diagnostic	1 980,00 €
- Mission CT (estimation)	2 500,00 €
- Travaux (estimation)	195 898,10 €
	225 713,10 €

Recettes (H.T.) :

- Subvention DETR 2021 sollicitée	75 000,00 €
- Subvention CVT – Fonds de soutien 2021 sollicitée	33 607,97 €
- Aide CAF	90 285,24 €
- Autofinancement ou emprunt	26 819,89 €
	225 713,10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette opération, son plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter cette aide sous forme de subvention et de prêt.

19-2021 : Pôle d'activités : avenant au bail « Fleur de Lavande »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le bail détenu par M. Pentecouteau Yannick, gérant de « Fleur de Lavande », au Pôle d'Activités « La Promenade », autorisé par délibération n° 20-2019 du 29 mars 2019, concernant des bureaux d'une surface de 55 m².

M. Pentecouteau fait la demande de louer deux bureaux supplémentaires de 15 m² chacun à compter du 1er février 2021 (soit 85 m² au total).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour 1 contre et 1 abstention :

- accepte ces locations supplémentaires, au prix suivant : (30 m² x 9,36 € HT/m²/mois) = 280,80 € HT/mois,

- rappelle que ce montant suivra l'indexation des loyers en cours, et intégrera donc la révision à venir au 1er avril 2021,

- autorise M. le Maire à signer l'avenant à intervenir avec Fleur de Lavande.

Le Maire,
Franck Gauthier

MAIRIE DE BEAUREPAIRE